

LA

MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON

Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.LES ANNONCES
SONT REÇUESChez M. V. FOURNIER
14, rue Confort

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

ÉTRANGER

Un an... 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-réunis, passage des Terreaux

BONIMENT

En voilà pour trois mois !

A l'heure où paraîtront ces lignes, sept cent cinquante valises et autant de cartons à chapeau, accompagnés de leurs légitimes propriétaires, monteront en wagon pour aller se mettre en communication avec leurs électeurs.

Partis de leur village en sabots, je veux dire en simples représentants chargés de régler la question de paix ou de guerre, nos députés y reviendront en Constituant, et tirant de leur malle ce nouveau costume confectionné à Versailles, ils pourront l'essayer devant les braves gens qui les ont nommés; leur montrer l'élégance de la coupe, la qualité du drap et le fini des coutures.

Puis, passant à d'autres exercices, ils leur raconteront leurs voyages de Bordeaux à Versailles, ils charmeront les veillées par le récit de leurs grands travaux.

Ah! nous voyons d'ici ce spectacle touchant!

Octobre est venu avec ses soirées déjà fraîches; autour de l'âtre où le sarment pétille, comme dit la romance, sont réunis l'électeur et sa famille. Ici le vieux père assis tout d'une pièce et presque affaissé sur son escabeau, portant sur son échine arrondie le poids de trente années de labeur, de fauchaison et de moisson. Là, le grand gas, qui a fait la campagne de l'Est dans les mobiles. Il a marché quinze jours les pieds dans la neige, mais il n'a jamais vu un Prussien. Et puis à quoi bon? Son fusil était rouillé et sa cartouchière prenait l'eau comme un écumoire.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LA CHAMBRE EN VACANCES.

Au moment où les élus de la nation vont s'offrir ces journées de repos qu'ils ont si bien méritées par leurs longs et infatigables travaux, nous croyons faire œuvre de reconnaissance et de patriotisme en nous occupant de procurer à ces Messieurs des plaisirs variés et des distractions choisies.

Après nous avoir si souvent amusés, après avoir si fréquemment réveillé dans la nation française ces sentiments de gaieté et de folichonnerie qui semblaient avoir sombré avec nos désastres; après avoir chatouillé tant de fois la rate de leurs commettants et provoqué chez eux une hilarité irrésistible, grâce à leurs discussions, à leurs disputes, à leurs interpellations, à leurs projets de loi cocasses et à leurs amendements baroques, il serait profondément injuste que nos sept cent cinquante honorables s'en amusent pendant leurs vacances.

La plus stricte équité exige que les électeurs ne demeurent pas en reste avec leurs députés, et s'ingénient à leur trouver des amusements qui ne leur

A côté la ménagère à moitié endormie, tricotant machinalement cet éternel bas de laine toujours recommencé jamais fini. Puis dans un coin le petit dernier, les cheveux en broussailles, la figure barbouillée d'un mélange de terre et de fromage blanc.

Au milieu un siège vide, la plus belle chaise de la maison, une chaise à dossier, rempaillée à neuf: c'est pour le député, on attend le député qui vient se mettre en communication avec son électeur.

Le voilà, il entre, il est entré.

Une poignée de main au père et au grand gas, un salut à la ménagère, une tape amicale sur la joue du petit dernier.

— Eh bien, père Michu, comment ça va depuis huit mois?

— Pas mal pour la santé, monsieur le député, seulement il y a les affaires...

— Ah! oui les affaires!

— Et les affaires ça vous regarde, monsieur le député: nous ne savons rien nous autres.

— Certainement cela nous regarde, les affaires, et je vous garantis que nous en avons abattu de la besogne depuis le mois de février.

— Oui dà; contez nous voir ça, — pour nous instruire.

— D'abord, nous avons vaincu l'insurrection de Paris.

— Tiens, j'avais entendu dire par là que c'était l'armée.

— Evidemment ce n'est pas nous qui nous sommes battus...

— Oh je pense bien.

— Mais l'armée obéissait aux ordres de l'Assemblée.

— Je comprends: vous disiez aux soldats d'aller contre les insurgés, et ils y allaient.

fassent point regretter d'être venus se reposer au milieu de ces populations qu'ils ont tant aimées — à l'époque des élections.

C'est dans cette pensée que nous nous livrons, depuis vingt cinq minutes, à un travail d'imagination, de combinaisons et de recherches, dont nous nous empressons de signaler le résultat, heureux si nous avons pu servir le pays en fournissant à ses représentants des réjouissances aussi faciles qu'agréables.

La Chasse, la Pêche.

Il est certains plaisirs tellement connus, tellement usités, que nous croyons inutile d'insister sur leurs agréments et leur utilité au point de vue de l'hygiène.

Tels sont la chasse et la pêche, que nous ne mentionnons à cette place que pour en faire l'objet de quelques recommandations spéciales à nos députés. Autant que possible les députés chasseurs devront éviter de faire piétiner par leurs chiens et de piétiner eux-mêmes les champs et récoltes de leurs électeurs: procédés qui pourraient compromettre une réélection.

Bien entendu cette précaution sera complètement inutile et superflue avec les champs et les récoltes des partisans d'un candidat opposé.

Il n'y aurait même pas grand inconvénient, vis-à-vis de ces derniers, de les gratifier, à quatre-vingts pas, d'un peu de plomb n° 10 dans le centre droit, — pour leur apprendre!

— Tout simplement.

— De sorte que vous ne risquiez pas grand danger.

— Physiquement non sans doute; — mais le souci père Michu, mais les inquiétudes morales!

— Le souci je ne dis pas... et puis après, monsieur le député?

— Après nous avons voté la loi sur la Décentralisation?

— Hein, comment vous dites ça?

— La Dé-cent-ra-li-sa-tion, — un beau nom n'est-ce pas?

— Oh pour long, il est long. Seulement je ne comprends pas trop...

— Attendez: — la décentralisation est l'opposé de la Centralisation. Ce qui nous a fait du mal en France jusqu'à présent, c'est l'excès de Centralisation. Le remède était indiqué d'avance: Il fallait décentraliser, alors nous avons fait une loi sur la Décentralisation, — vous comprenez!

— Guère mieux: et cette loi monsieur le député?

— Une belle loi père Michu, une loi qui a quatre vingt quatorze articles!

— Mâtin! Et vous pourriez nous les réciter par cœur, tous à la file?

Non pas, non pas, mais j'en connais l'esprit général. Le point essentiel de la loi sur la Décentralisation, c'est l'institution d'une Commission départementale permanente, une Commission départementale vous entendez...

— Comme qui dirait une Commission du département?

— Précisément. Et cette commission départementale aura pour mission....

— De diminuer les impôts?

— Non, non.

— D'empêcher la maraude?

La chose se passerait tout naturellement en manquant un bec-figue.

Par compensation, les députés soucieux de leurs convictions politiques se feront un devoir d'épargner certains animaux qui symbolisent trop clairement les nuances d'opinions auxquelles ils appartiennent.

Ainsi nous verrions avec peine un orléaniste tirer sur un coq, un légitimiste sur un diadon, un député-journaliste sur un canard, un ultramontain sur un corbeau, un discoureur sur une pie-borgne, M. de Kerdel sur un roi... de caillies, M. Moreau, syndic des agents de change, sur un pigeon, M. Baze sur un porc-épic, etc., etc.

Il y a là une question de convenance que tout le monde appréciera.

La même recommandation s'applique à la pêche. Les membres de l'extrême droite devront s'interdire soigneusement de pêcher aux écrevisses, et les monarchistes aux grenouilles... qui demandent un roi, d'après la fable.

Ceci pour la pêche en eau douce. Quant à la pêche en eau salée, nos députés, gens mariés pour la plupart et pères de famille, ont assez le sentiment de leurs devoirs et le respect de la morale pour ne pas se lancer avec trop d'ardeur à la poursuite de la morue, de la pieuvre et du... ma—gistrat. (Consulter à cet égard la jurisprudence de la Cour de cassation.)

Nous ne parlons pas des huîtres, afin qu'on ne

— Pas davantage.

— De nous garantir contre la grêle?

— Vous plaisantez, père Michu: la Commission départementale aura pour mission, écoutez bien, c'est excessivement important, aura pour mission de surveiller les actes du préfet. Et avec elle les préfets ne broncheront pas: je vous le promets!

— De sorte que c'est une riche affaire que cette loi de... jamais je peux me rappeler le nom.

— Décentralisation, — une riche affaire je crois bien, nous sommes restés trois mois pour la faire cette loi et nous étions sept cent cinquante!

— Pour lors c'est une loi qui revient cher: dommage qu'on ne la comprenne pas mieux, enfin! et puis après, monsieur le député?

— Après, nous nous sommes occupés de la proposition Rivet. Vous avez dû entendre parler de la proposition Rivet.

— J'ai bien vu ce nom sur les journaux, le dimanche.

— A côté de la proposition Rivet, il y avait la proposition Adnet, puis la proposition Chambrun, puis la proposition Belcastel; enfin ces diverses propositions ont été fondues dans la proposition Vitet.

— Est-ce qu'ils proposaient quelque chose de bon ces trois messieurs?

— Des choses très graves, père Michu. Il s'agissait de savoir si on prorogerait de six mois ou de deux ans les pouvoirs de M. Thiers; si l'Assemblée se déclarerait Constituante ou si tout simplement on resterait dans le statu-quo du pacte de Bordeaux.

— Je vous écoute de toutes mes oreilles, monsieur le député, mais j'ai qua-

nous accuse pas de rechercher des allusions désagréables.

Eaux, Bains de mer.

Nous ne nous occupons, bien entendu, que des députés qui se portent bien, et nous laissons aux malades spéciaux le soin d'envoyer les goutteux à Aix, les poitrinaires à Cannes, les scrofuleux à Uriage et les diabétiques à Vichy (source des Callestins).

Quant au plus grand nombre de nos honorables qui n'ont d'autre infirmité qu'une Constitution singulièrement délabrée, ils feront bien d'aller puiser de nouvelles forces dans les bras de l'Océan. Indépendamment du plaisir qu'on éprouve à se sentir l'échine caressée par la vague marine, les membres de notre assemblée nationale pourront se livrer en toute liberté à cet exercice, pour lequel la plupart d'entre eux ont des dispositions si accentuées: la nage entre deux eaux.

On comprend que nous n'ayons pas, à ce sujet, de conseils à leur donner; pourtant, nous nous permettons de leur faire observer qu'à la longue ce système de natation peut devenir fatigant et même périlleux. A un moment donné, si on ne sait par respirer à temps, le souffle peut vous manquer, les forces vous abandonner, une crampa vous surprendre, et on risque fort d'aller tenir compagnie aux moules et aux crabes, — ce qui est véritablement une société insuffisante pour un représentant du peuple français.

soir au n° 43, où il y a un banc.

voulait détruire est assez forte pour les vaincre et pour leur pardonner.

J. B.

AUTOUR DE LA SEMAINE

633

Le *Gaulois*, la *Patrie*, le *Paris-Journal* et l'*Univers* viennent de remporter un acquittement sur toute la ligne devant la Cour d'assises de la Seine, dans le procès pour fausses nouvelles de Lyon : ces fameux troubles de Lyon : ces fameux troubles où l'on voyait le préfet Valentin enroulé et le général Bourbaki coupant toutes les routes pour arrêter l'invasion des « bandes » du Midi.

Que nos confrères aient été acquittés, nous en sommes enchantés, car il est toujours agréable de voir acquitter des journalistes, plaisir dont nous avons été si longtemps privés sous l'Empire.

Seulement nous nous demandons comment le jury va s'arranger avec dame Vérité. L'acquiescement des journalistes parisiens qui avaient représenté Lyon livré à pétrole et à sang ou peu s'en faut, implique forcément que les nouvelles données par lesdits journaux étaient de la plus scrupuleuse exactitude.

D'où il suit que par autorité de justice, notre bonne ville, malgré son calme trompeur, a bel et bien été en proie à une insurrection terrible, dont les détails sont tellement épouvantables que les feuilles de la localité n'ont pas osé les publier.

Il ne reste qu'une ressource à notre Conseil municipal, principal accusé dans toute cette affaire, c'est d'intenter un procès en diffamation à tous les membres du jury de la Seine.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la veille même, M. Tarbé, du *Gaulois* avait été condamné haut la main à 500 francs d'amende pour délit de fausses nouvelles, à propos de l'incendie de la cathédrale de Bourges.

De ces décisions contradictoires, il résulte une jurisprudence panachée singulièrement embarrassante pour les journalistes.

Ne serait-il pas plus simple de supprimer tout bonnement le délit de fausses nouvelles ? On éviterait aux gazettiers l'ennui de comparaître devant la Cour d'assises, et aux cours d'assises le désagrément de juger blanc aujourd'hui pour juger noir demain.

C'est sans doute alléché par son récent succès judiciaire que *Paris Journal* qui a obtenu dans le genre canard une réputation méritée, s'est empressé de retisser sa bonne plume de Tolède, pour nous annoncer la nomination du citoyen Ferrouillat à la préfecture du Rhône, en remplacement de M. Valentin, déclaré insuffisant.

Le citoyen Ferrouillat, préfet du Rhône, est en effet, une de ces bonnes charges qu'inventent les boulevardiers entre une première absinthie au *Café de Madrid* et une seconde absinthie au *Café de Suède* : laboratoires ordinaires où se fabriquent les informations spéciales et les correspondances particulières des journaux bien renseignés.

Celui qui ira au nombre 29 où il y a un vestiaire, devra se reporter jusqu'au n° 45 où il y a une redingote.

Celui qui ira au numéro 34 où il y a une buvette, retournera au 25, où il y a un restaurant, et y restera jusqu'à ce qu'un autre joueur vienne prendre sa place.

Enfin, quand on arrivera au nombre 58, où est écrit le mot *dissolution*, on paiera le prix convenu et on sera transporté au n° 63, — où il y a une porte.

Comme vous voyez, rien de plus simple et de plus innocent, et toutes les mères pourront y conduire leurs filles.

Le jeu des quatre-coins.

Il faut, pour ce jeu là, quatre députés et un électeur :

Le premier député prend un arbre à droite ;
Le second un arbre à gauche ;
Le troisième un arbre au centre-droit ;
Le quatrième un arbre au centre gauche ;
Puis ils ne bougent pas de place.

De cette façon, c'est toujours l'électeur qui est le chat.

La main chaude.

Mêmes personnages.
On met l'électeur dessous et on lui assène une énorme claque !

Notre Commission d'enquête continue à donner lieu à quelques protestations de la part des intéressés.

Voici d'abord une note des officiers de la 3^e légion du Rhône, que nous insérons très-volontiers, en nous associant pleinement à ses conclusions.

Monsieur le Directeur,
Les officiers de la 3^e légion du Rhône (légion dont l'organisation a été signalée par la commission d'enquête, comme ayant coûté près de 600,000 fr. de plus que la première) ne peuvent accepter la situation qui leur est faite dans l'opinion publique.

En conséquence, après s'être réunis et en avoir délibéré, ils ont adopté la résolution suivante :

MM. Dominique et Balloffet, chefs de bataillon, sont désignés par la réunion pour inviter la commission d'enquête à nommer les officiers de tout grade qui ont été chargés d'organiser la légion, qui ont touché les fonds, les ont distribués, ont conclu les marchés avec les fournisseurs, en un mot, à signaler à l'opinion publique tous ceux qui ont pu donner lieu au blâme déversé sur la 3^e légion.

La commission d'enquête est composée d'hommes trop honorables, pour laisser en suspicion vis-à-vis de leurs concitoyens, des officiers qui veulent défendre leur honneur, et qui demandent un juste blâme pour qui l'a mérité.

Publier ces noms en attendant la décision de la juridiction civile ou militaire, est une œuvre de réparation et d'équité vivement réclamée par nos concitoyens et par nous tous.

DOMINIQUE. L. BALLOFFET.

Autre réclamation.
Nous avons analysé, il y a quelques semaines, un rapport de la Commission relatif à la fourniture faite à la garde nationale sédentaire de 40,000 fourniments, comprenant ceinturon, bretelle de fusil, et cartouchière.

Les fournisseurs étaient MM. Louis Brenot, place Bellecour, 26, et Mouchonay, Gillot et Cie, rue de Vauban, 38.

D'après les chiffres du rapport, chaque fourniment, payé 6.75, ne valait que 4.30 et en meilleure qualité : d'où une différence sur le total, de 88,000 fr.

M. Gillot, de la maison Mouchonay, Gillot et Cie, est venu dans nos bureaux protester en son nom personnel, contre l'énormité de ce chiffre de 88,000, et il nous a affirmé n'avoir réalisé sur toute la fourniture faite par lui qu'un bénéfice normal de 4135 fr., environ 3 0/0.

Nous publions très-volontiers la protestation de M. Gillot, seulement, ne ferait-il pas mieux de s'adresser directement à la Commission d'enquête, beaucoup mieux placée que nous mêmes pour contrôler l'exactitude de ses affirmations ?

Le Conseil d'administration des hospices de Lyon vient d'être complété et renouvelé en partie par l'adjonction de quelques nouveaux membres où nous trouvons les noms de MM. Aynard, banquier, et Caillaud-Chouard, avocat.

Une chose assez particulière dans la formation de ce Conseil d'administration où l'on rencontre des magistrats, des avocats, des négociants, des propriétaires, — c'est que la seule profession qui en soit exclue systématiquement est la profession de — médecin.

A première vue, il semble que les hôpitaux, étant créés pour recevoir des malades, et, autant que possible, pour les guérir, — des médecins ne seraient pas précisément déplacés dans l'administration desdits hôpitaux et y feraient aussi bonne figure qu'un marchand de drap ou un épicière en gros.

Eh bien, voyez comme on se trompe : il paraît, au contraire, que ce qu'il y a de plus pernicieux dans une administration hospitalière, ce sont justement les médecins.

La preuve, c'est que l'administration des hospices de Lyon, qui s'y connaît probablement, vient de déclarer d'une façon péremptoire qu'elle recevrait indifféremment des représentants de toutes les professions, — une seule exceptée : la médecine.

A vrai dire, les disciples d'Esculape ne sont pas du même avis que l'administration, et la Société de médecine de Lyon répond à l'exclusion dont ses membres sont l'objet, par une petite brochure de 23 pages, dans laquelle le secrétaire général, M. Diday, s'efforce d'établir que si les médecins sont utiles quelque part, c'est assurément dans un hôpital.

Vingt-trois pages, c'est beaucoup pour démontrer une vérité qu'il devrait suffire d'énoncer.

Mais M. Diday connaît probablement mieux que nous la dose d'arguments qu'il faut appliquer sur le cerveau des administrateurs des hospices de Lyon.

Les Prussiens de Lyon ne sont décidément pas à leur aise.

Notre confrère l'*Anti-Prussien* s'est mis à leurs trousses, et il paraît résolu à ne pas les lâcher jusqu'à ce qu'il ait fait place nette.

Déjà quelques-uns ont tiré leurs grègues : mais il en reste, il en reste beaucoup.

Pourtant le public commence à s'impatienter de cette ténacité tudesque, et déjà il le témoigne par de petites manifestations à l'encontre de certains boutiquiers qui feraient bien de ne pas négliger ces avertissements salutaires — et de filer au plus vite.

Malheureusement, cette horreur du Prussien n'est pas partagée en haut lieu puisque le général Manteuffel continue à partager les repas du président de la République.

On aura beau dire, on aura beau invoquer des raisons de convenances de courtoisie, etc., tout ce qu'on voudra ;
Nous ne pourrions jamais nous habituer à ce spectacle de voir le premier représentant de la nation française crier à son valet de chambre :

— Baptiste, un couvert pour l'amir Manteuffel !

Le portier du couvent — canevas :

— Toc, toc :
— Qui est là ?
— Moi, la légitimité.

— Passez votre chemin.
— Toc, toc :
— Qui est là ?

— Moi, la monarchie de Juillet.
— On n'entre pas.
— Toc, toc :

— Qui est là ?
— Moi, la République.
— Voulez-vous vous sauver !

— Toc, toc :
— Qui est là ?
— Moi, la proposition Vitet.

— Ah ! dans mes bras !

Prestitidigitation. — Tours de physique.

Le champ est infini, et nous nous contenterons de signaler particulièrement à nos députés : le *Tour de la Constituante*, qui est excessivement facile et qui a obtenu récemment un si grand succès.

Il suffit, pour l'exécuter, de deux petits papiers et d'un bonnet.

D'une main le député montre ostensiblement au public un petit papier sur lequel on lit en grosses lettres : *Assemblée nationale* ; — de l'autre, il tient son bonnet.

Tout-à-coup, par un mouvement rapide, il remet le premier papier dans son bonnet et il en tire un autre sur lequel est écrit : *Constituante*.

Ce n'est pas plus malin que cela.

Comme on le voit, nos représentants ne manqueront pas de divertissements pendant les trois mois de vacances qu'ils viennent de s'accorder.

Il va sans dire que nous sommes loin d'avoir épuisé la liste des jeux et des distractions auxquels ils pourront avoir recours pour se reposer de leurs veilles.

Il reste encore : le jeu de barres, le jeu de Quinet, le jeu de gobilles, la toupie, Jean Rit, le tonneau, la balançoire, le jeu d'osselets et ses figures symboliques, le puits, l'omelette, c'est ma faute, etc., etc. ; aussi serions nous grandement étonnés si avec tous ces éléments de gaieté les 750 membres de l'Assemblée nationale, dite Constituante, ne s'écriaient pas, en reprenant place sur leurs bancs le 4 décembre prochain : *Nous avons bien ri !*

L. LECIAIR.

La fête des écoles aurait-elle jeté des germes de démoralisation jusque dans la plaine Bresse ?

On nous a raconté comme authentique la petite histoire que voici :

Un fermier des Dombes conduit son gas de 10 ans chez le magister du village.

On lui apprendra à lire, à écrire et à compter, c'est convenu.

Puis dans un élan de sollicitude paternelle :

— Monsur T..., s'écrie le Bressan, faudra ben laisser sortir le petit queuquefois, — pour FUMER SA PIPE !

HECTOR PÉRIÉ

THÉÂTRES

Les débuts se poursuivent sans apporter de modifications sensibles à la première impression que nous avaient causée les nouveaux pensionnaires de M. Danguin : — médiocre ou mauvais, il n'y a guère à sortir de là.

De la troupe d'opéra-comique, enlève M. Falchieri, basse chantante qui, malgré une voix un peu empaillée à des qualités sérieuses de chanteur et de comédien, à condition qu'il ne force pas la note dans ses rôles comiques, et qu'il ne cherche pas à être trop drôle ;

De la troupe de grand-opéra sortez M. Chelly, fort ténor, qui a beaucoup à apprendre comme musicien, notamment la justesse, mais qui est doué d'un remarquable organe d'où la vigueur n'exclut pas le charme.

Ajoutons encore si vous voulez Mlle Sorandi, chanteuse légère, dont la voix un peu sèche dans le médium et le style incertain cherchent à se rattacher sur les vocalises et les notes piquées.

Et vous aurez le dessus du panier de notre scène lyrique.

De tous ces nouveaux artistes, Mlle Sorandi seule a terminé ses débuts dans le *Songe d'une Nuit d'été*. Elle a été reçue sans opposition accentuée. — Faute de grives...

Moins heureux, M. Bourotte, second ténor léger, s'est vu blackbouler après la *Fille du Régiment*. — Un filet de voix tout à fait trop mince, et puis M. Bourotte a une façon de jouer qui arrive en droite ligne de l'*Ambigu* : ce qui est bien dramatique pour un ténor léger.

Jeudi soir, *Guillaume-Tell* avec trois débuts : 1^{er} de M. Péron, baryton ; 2^e de M. Labarre, basse profonde ; 3^e de Mlle Guillemain, 1^{re} chanteuse légère.

Pauvre *Guillaume Tell* ! Gessler ne l'a jamais aussi maltraité qu'il vient de l'être par quelques-uns de ses interprètes, par les chœurs et même par l'orchestre.

Décidément ça ne va guère, cet orchestre, et on commence sérieusement à regretter l'ancien, qui se charge, du reste, de faire apprécier la différence par ses excellents concerts de Bellecour.

Résumons :
M. Péron : voix chevrotante et mal timbrée — se donne beaucoup de mal pour arriver, mais, hélas ! n'arrive pas !

M. Labarre : une voix de carton et un bonhomme de cire. — Son jeu est tellement animé qu'on en arrive à se demander s'il est réellement en vie.

Mlle Guillemain : Mlle Guillemain sait chanter. Elle a rendu correctement et dans un bon style son grand air de *Sombres forêts* ; malheureusement la voix est bien fatiguée — mais nous avons eu moins bon, et Mlle Guillemain s'est un peu relevée de son début dans la *Juive*.

Nous ne parlons pas des chœurs qui ne débute pas, hélas ! et qu'il nous faut subir de gré ou de force.

